

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article2031>



# Les agents l'ONCFS mettent un terme à un trafic d'animaux sur la commune de Condé-Northen (57)

- L'ONCFS en Région - Grand Est - Actualités -  
Date de mise en ligne : mardi 27 février 2018

---

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

---

## Les agents l'ONCFS mettent un terme à un trafic d'animaux sur la commune de Condé-Northen (57)

Communiqué de presse - Moulins-lès-Metz, le 27 février 2018

Les agents l'ONCFS mettent un terme à un trafic d'animaux sur la commune de Condé-Northen (57)

Fin janvier 2018, le service départemental de Moselle (SD57) de l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) recevait des informations relatives à une personne détenant à son domicile, situé à Condé-Northen (57), un grand nombre d'oiseaux « exotiques » non domestiques, dont certains sont protégés par la Convention de Washington (CITES) et dont la détention légale nécessite de disposer de permis d'importation ou de certificats intra-communautaires, d'un certificat de capacité et d'une autorisation préfectorale d'ouverture d'établissement d'élevage.

Avisé des faits, le parquet de Metz procédait à la co-saisine du SD57 de l'ONCFS et des services de la gendarmerie nationale de Boulay (57), territorialement compétents.

Le jeudi 8 février 2018, dans le cadre d'une enquête préliminaire et sous l'autorité du parquet de Metz, les inspecteurs de l'environnement du SD57 procédaient, accompagnés des gendarmes de la communauté de brigade de Boulay, à la perquisition du domicile de la personne mise en cause, dont plusieurs dépendances, s'agissant d'un ancien corps de ferme.

Les policiers et les gendarmes y découvrirent une vaste installation d'élevage implantée sur plusieurs sites (grange, grenier, écurie et volière extérieure) représentant une surface totale d'environ 300 m<sup>2</sup>.

56 oiseaux « rares » et « exotiques », représentant une vingtaine d'espèces furent retrouvés vivants dans des conditions d'élevage précaires. En outre, 17 oiseaux morts étaient également découverts dans un congélateur, l'ensemble étant évalué à plusieurs dizaines de milliers d'euros.

La totalité des oiseaux, dont des Araçaris verts (*Pteroglossus viridis*), des Grands-Ducs indiens (*Bubo bengalensis*), des Calaos à bec rouge (*Toxkus erythrorhynchus*), des Mots Mots Houtoucs (*Momotus momota*), des Rolliers sp., des Toucanets, etc... a fait l'objet d'une saisie judiciaire et a été confiée au parc zoologique d'Amnéville, réquisitionné pour l'affaire, afin d'en assurer la garde et les soins dans l'attente des résultats de l'enquête et d'une décision de justice quant à leur destination.

Quelques exemples d'oiseaux ayant été saisis :



<i>Grand duc Indien</i>	<i>Calao à bec rouge</i>



<i>Araçari vert</i>	<i>Rollier</i>



<i>Mot mot houtouc</i>	<i>Petit duc à faces blanches</i>

Du matériel d'élevage a également été saisi (plus de 150 cages en particulier), une somme d'argent en numéraire, divers documents ainsi que du matériel informatique en cours d'exploitation.

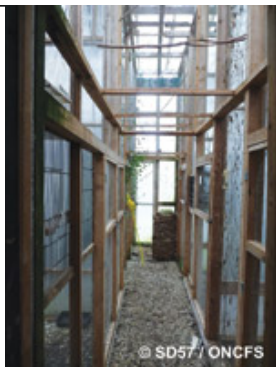


Cette opération a pu être réalisée grâce au concours logistique de la fédération départementale des chasseurs de la Moselle qui, en tant qu'association de protection de la nature, met gracieusement, à disposition, des véhicules

## Les agents l'ONCFS mettent un terme à un trafic d'animaux sur la commune de Condé-Northen (57)

utilitaires et des lieux de stockage pour les matériels saisis.

L'enquête en cours déterminera le caractère légal ou non des activités de la personne mise en cause qui encourt, en cas de non respect de la législation, jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 150 000 Euros d'amende. L'audition libre des protagonistes éclairera les policiers de l'ONCFS et les gendarmes dans leurs investigations, dont les conclusions seront transmises au parquet de Metz.

**Quelques exemples de matériels ayant été saisis :**

		
Volière extérieure	Volière intérieure	
		
Saisie de cages et matériels divers		

**Contacts :**

Délégation régionale Grand Est - dr.nord-est@oncfs.gouv.fr - 03 87 52 14 56

Éric WEILAND - chef du SD57

Éric MARGUET - adjoint au Chef du SD57

**Pour télécharger le pdf du communiqué de presse :**



**Communiqué de presse - 27 février 2018 - Condé-Northen**